

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



Diffusion le
16 octobre 2021

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

PROGRAMME ACTEE SEQUOIA :

Faciliter l'engagement des collectivités iséroises dans la transition
énergétique

Dans le cadre du programme national ACTEE porté par la FNCCR, TE38, l'AGEDEN et les 2 Parcs Naturels Régionaux de Chartreuse et du Vercors se sont associés pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA et bénéficier d'aides à l'accompagnement de projets d'efficacité énergétique des collectivités.

Jusqu'à 463 700 € d'aides sur l'Isère

▪ Pour financer des diagnostics...

Afin d'accompagner les collectivités dans la transition énergétique, la FNCCR a débloqué 100 millions d'euros pour ACTEE 2.

Ce programme, lié au dispositif des certificats d'économies d'énergie, est consacré à la rénovation des bâtiments publics.

Les objectifs sont de renforcer la connaissance que les collectivités ont de leur patrimoine, de les aider à établir une stratégie patrimoniale de long terme, de renforcer leur accompagnement aux phases clés des projets en complémentarité des acteurs présents (bureaux d'études, maîtrise d'œuvre...).

TE38, l'AGEDEN et les 2 Parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors disposent de 241 700 € afin d'aider les collectivités iséroises à réaliser des études de faisabilité et de diagnostics thermiques sur leur patrimoine.

Concrètement, en faisant appel à l'un des 4 organismes, les collectivités se verront rembourser 50% de l'étude thermique par la FNCCR. Les collectivités iséroises ayant réalisé des études depuis mars 2021 peuvent également demander à bénéficier du programme.

▪ ... Et mutualiser les moyens humains et techniques

Par le biais d'une telle collaboration, TE38, l'AGEDEN, les PNR de Chartreuse et du Vercors souhaitent unir leurs ressources afin d'assurer une couverture coordonnée et complète de l'accompagnement des communes à l'échelle de l'Isère. Ils souhaitent également faciliter l'engagement des communes rurales ou de tailles moyennes n'ayant pas de ressources internes.

Ainsi, 4 économes de flux ont été recrutés et sont répartis entre l'AGEDEN et TE38 pour accompagner les collectivités tout au long de leurs projets, depuis les diagnostics préalables jusqu'au fonctionnement, en s'appuyant sur une ingénierie technique et financière. Cet appui vient en complément des missions de Conseil en Énergies (CEP), de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études sans les substituer. »

De plus, des kits de sensibilisation et de diagnostic comprenant des enregistreurs de température et d'humidité, une caméra thermique, des sondes de CO₂, pourraient être mis à disposition des collectivités par les 4 organismes.

Des objectifs à long terme ambitieux

À terme, l'opportunité que présente aujourd'hui ce partenariat permettra de mettre en place une organisation territoriale facilitant le passage aux travaux des collectivités (l'objectif étant que 50 % des études menées aboutissent à la réalisation de travaux).

Les 4 organismes partenaires vont également profiter du programme SEQUOIA pour avoir une meilleure vue d'ensemble du patrimoine public bâti isérois et des besoins des collectivités, renforcer et développer des outils complémentaires (kits de sensibilisation et de diagnostic, ingénierie financière...).

L'objectif est de pérenniser ces accompagnements au-delà du programme, et de préfigurer d'un service départemental.

À propos de l'AGEDEN

L'AGEDEN est partenaire de l'ensemble des territoires de l'Isère hors Métropole Grenobloise pour les aider à définir et mettre en œuvre leurs politiques énergétiques (Plans Climats, Territoires à énergie positive, Plateformes de rénovation énergétique...) auprès des différents acteurs : collectivités, particuliers, secteur privé, médico-social...

L'AGEDEN travaille également de façon rapprochée avec la Région, l'ADEME régionale, AURA-EE, le Département de l'Isère, TE38, le CAUE, la CCI et la CMA, les collectifs citoyens... afin de mutualiser les compétences et travailler la complémentarité des acteurs pour démultiplier la transition énergétique en Isère.

L'AGEDEN accompagne depuis 40 ans les collectivités iséroises pour leurs projets liés à l'énergie, en complémentarité avec TE38 et le CAUE notamment.

Ces accompagnements sont indépendants et gratuits grâce à des cofinancements des territoires, du Département, de TE38, ainsi que de programmes structurants.

Ils permettent aux collectivités de confirmer la faisabilité technique de leurs projets de rénovation thermique et d'énergies renouvelables, de les faire bénéficier de retours d'expériences, et d'apporter un appui aux différentes phases du projet selon leurs besoins.

À propos du Parc naturel régional de Chartreuse

Le syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse est actuellement en révision de Charte, et compte dans son périmètre de révision 74 communes, donc 43 en Isère et 31 en Savoie. Cette nouvelle Charte s'articule autour de trois axes, dont celui des transitions, qui devra être un fil conducteur important pour les années à venir.

Le PNR est également territoire TEPOS depuis 2016, en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Cela a permis de massifier l'aide apportée aux communes en faveur de la rénovation du bâtiment, qui est un axe fort de sa stratégie : depuis quelques années, le Parc s'attache à rencontrer les communes, à faire du lien avec tous les partenaires présents sur l'accompagnement à la sobriété énergétique, comme TE38 et l'Ageden, et a financé, grâce à la Région, la rénovation d'une trentaine de projets de communes entre 2017 et 2021.

Enfin, le Parc se situe (en partie ou pour totalité) sur 7 EPCI : CC Coeur de Chartreuse CC Coeur de Savoie, Grand Chambéry Agglomération, CC du Lac d'Aiguebelette, CA du Pays Voironnais, CC Le Grésivaudan et Grenoble Alpes Métropole. Cela constitue un enjeu fort de coordination pour mutualiser les compétences et les accompagner de la manière la plus efficace et la plus pertinente possible.

À propos du Parc naturel régional du Vercors

Le Parc naturel régional du Vercors a été créé en 1970. Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors compte 83 communes membres, 36 dans la Drôme et 47 en Isère, et 53000 habitants. Le PNR œuvre depuis les années 1990 en faveur de l'efficacité énergétique et du développement d'énergies renouvelables.

Avec le soutien de la Région et des syndicats départementaux d'énergie Drôme et Isère, le Parc naturel régional du Vercors a piloté durant les années 2009 à 2011 une campagne d'audits énergétiques globaux sur ses communes. Les syndicats d'énergie de la Drôme et de l'Isère ont été associés à cette opération pour le financement et le suivi des audits. Suite à cette campagne d'audits, selon les secteurs, les associations locales comme l'AGEDEN et les syndicats d'énergie dans le cadre de conventions avec le Parc, étaient en charge du suivi des travaux générés.

Aujourd'hui le Parc du Vercors est engagé dans une démarche Territoire à énergie positive (TEPOS) inscrite dans son nouveau projet de charte (2023-2038). Cette démarche doit permettre au territoire d'atteindre l'autosuffisance énergétique à l'horizon 2038. La rénovation énergétique des bâtiments, et notamment des bâtiments publics, est un axe important de cette stratégie.

À propos de TE38

Créé il y a 25 ans, TE38 est l'acteur public isérois de référence dans le domaine des énergies. Il regroupe les collectivités, propriétaires des réseaux d'électricité et de gaz, afin d'agir concrètement dans le domaine des énergies en mettant en avant la mutualisation, la solidarité territoriale et le développement durable. Présidé par Bertrand Lachat, cet établissement public d'un budget annuel de 50 M€ regroupe 457 communes, 13 établissements de coopération intercommunale et le Département.

Si la raison d'être de TE38 vient de l'intérêt de mutualiser à l'échelle départementale le contrôle de la gestion des réseaux électriques et gaziers, son domaine d'action s'est depuis fortement élargi : travaux sur les réseaux électriques, gestion de l'éclairage public, mobilité décarbonée, conseil en rénovation énergétique des bâtiments, achat groupé d'énergie, développement de projets d'énergies renouvelables en complémentarité avec l'AGEDEN, cartographie de hautes précisions...

Contacts presse :



Mathilde COLAS-DERVIN
mcolasdervin@ageden38.org



Lucie LAGARDE
llagarde@te38.fr
04 58 17 17 15
06 25 13 51 29

